



Cachan, mercredi 14 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE CACHAN 20 ANS DEJA !

Samedi 17 décembre de 10h à 13h dans la salle Le Marché, la Ville organise une matinée festive pour célébrer les 20 ans du Relais des Assistantes Maternelles (RAM).

Voilà déjà 20 ans que le RAM accueille, accompagne, oriente et informe les professionnels de la petite enfance et les familles, dans un espace entièrement dédié situé au 20 place Eustache Deschamps à Cachan.

A l'occasion de ses 20 ans, la Ville et les animatrices du RAM organisent un moment festif et convivial à destination des enfants et leurs parents, en présence de ses partenaires : la PMI, les bibliothèques municipales et les centres socioculturels.

Au programme, une exposition qui retracera les 20 ans du RAM, un diaporama thématique, ainsi que des animations : un bal pour les tout petits animé par 2 musiciens professionnels, plusieurs stands (maquillage, lecture de livres et de contes et photographie avec le Père Noël) et un atelier pour apprendre à faire un gâteau d'anniversaire. De quoi clôturer l'année en beauté et de célébrer cet anniversaire comme il se doit.

A propos du Relais des Assistantes Maternelles de Cachan

Créée en 1996, le RAM est une structure municipale, soutenue par la Caisse des Allocations Familiales, qui rassemble chaque semaine environ 200 assistantes maternelles, gardes à domicile et enfants cachanais.

Le RAM répond à 3 missions principales : informer les familles sur les modes d'accueil du jeune enfant (modalités d'emploi, aides financières), soutenir les parents et les assistantes maternelles d'un point de vue administratif et éducatif et proposer des temps d'animations et d'échanges entre les professionnels et les parents et les professionnels, tel que le salon pour l'emploi des assistantes maternelles, qui favorise la rencontre entre les parents et les assistantes maternelles.

Le RAM instruit également les demandes des parents bénéficiaires de l'allocation municipale, une aide mensuelle de 30 à 150 € (selon les cas) versée par la Ville, pour aider les parents à faire garder leur enfant de moins de 3 ans chez une assistante maternelle. En septembre 2016, cette aide a été revalorisée par la Ville. Les familles peuvent désormais disposer d'une avance pour payer plus facilement le premier mois de salaire de l'assistante maternelle. En 2016, 61 familles ont en bénéficier, sur le budget de 36 000 € alloué par la Ville.

Une réflexion est actuellement menée pour faciliter les modes de gardes ponctuels, d'urgence et à temps partiel chez les assistantes maternelles. Une liste des professionnelles ouvertes à cette offre sera constituée en 2017.

Les 20 ans du Relais d'Assistante Maternelle : samedi 17 décembre de 10h à 13h

Salle Le Marché, 4 rue des Saussaies à Cachan

Information auprès du RAM : 01 47 40 87 38 ou par e-mail : ram@ville-cachan.fr

Contact presse – Valérie Depret

01 49 69 69 99 / valerie.depret@ville-cachan.fr